

Matricule de l'Université de Médecine de Montpellier (1503-1599) [éd. p. Marcel Gouron]

Autor(en): **Bergier, Jean-François**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **7 (1957)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

bannen» (S. 58). «Im Verhältnis zu Zwing und Bann ist der Einung ein engerer, in jenem engerer und in mancher Hinsicht beschränkter Begriff» (S. 71). Die ländliche Einung bleibt aber ein mehrdeutiges Wort (= Satzung, Satzungsbefugnis, Buße), und der Verfasser hat eine große, ja zu große Mühe aufgewendet, diese verschiedenen Sinndeutungen zu klassifizieren und in ein juristisches Schema einzuordnen. Man spürt den jungen Doktoranden, vollbepackt mit juristischen Begriffen, in jeder Zeile. Die mittelalterliche Rechtswirklichkeit, insbesondere das bäuerliche Recht, läßt sich aber nicht in eine moderne juristische Systematik pressen. Wenn man dies trotzdem versucht, wie im vorliegenden Fall, so tut man den Dingen Gewalt an, und sie werden trotzdem nicht klarer. So erscheinen denn die Formulierungen Vogels mitunter doktrinär, zu bewußt abstrakt. Ähnliches gilt von der Gesamtdisposition der Untersuchung: Auch hier hätte die schlichte Anpassung an die Aussagen der Quellen zu einer einfacheren, dafür aber klareren und einprägsameren Anordnung des Stoffes geführt.

Der wissenschaftliche Ertrag bleibt aber trotz dieser mehr formalen Aussetzungen erfreulich, schon in bezug auf die Hauptprobleme: Verhältnis von Einung zu Zwing und Bann, Beziehung zwischen Herrschaft und Genossenschaft, Deutung des Wortes Einung. Man wird immer wieder auf diese Arbeit zurückgreifen. Sehr bemerkenswert sind sodann die Darlegungen Vogels über das Mehrheitsprinzip in der bäuerlichen Genossenschaft.

Rapperswil

Ferdinand Elsener

Matricule de l'Université de Médecine de Montpellier (1503—1599), publié par MARCEL GOURON. Genève, Droz, 1957, in-4°, 278 p. (*Travaux d'Humanisme et Renaissance*, No XXV.)

En un temps où l'érudition se heurte à une indifférence de plus en plus générale, l'audace dont fait preuve Mademoiselle Droz, éditeur à Genève, est providentielle: elle vient de faire paraître, à quelques semaines d'intervalle, deux publications de documents qui n'auraient jamais vu le jour sans elle; des listes de noms dépourvues de toute littérature, de tout pittoresque, et cependant importantes à notre connaissance du XVI^e siècle: le *Matricule de l'Université de Médecine de Montpellier*, et la première partie du *Livre des Habitants de Genève*¹.

Le *Matricule* de Montpellier a été préparé par M. Marcel Gouron, archiviste de l'Hérault. Il nous donne, sans commentaires, la liste des trois mille trois cent quarante étudiants qui s'inscrivirent régulièrement à l'«Université de Médecine» entre 1503 et 1599; conscient du fait que cette liste présentait quelques lacunes, M. Gouron y a joint dans un appendice les noms que lui ont fournis d'autres sources. Pour chaque inscription, le registre de matricule donne le nom de l'étudiant, son lieu d'origine, le nom du professeur qu'il

¹ Dont nous rendrons compte dans un prochain fascicule.

accepte comme patron (*pater, disceptator, disputationum moderator*), et la date; suit une formule de serment, toujours à peu près pareille et que l'on n'a naturellement reproduite qu'une seule fois, au seuil de la publication; parfois cependant s'y ajoute une remarque particulière, l'étudiant prend un engagement précis, par exemple de ne pas fomenter de troubles dans l'Université, ou de renoncer à certaines coutumes, telles que celle de l'«abbé des fous» (p. 60). A ces données, M. Gouron a ajouté, chaque fois qu'il le pouvait, de brèves informations sur le personnage: les grades obtenus ultérieurement dans l'Université, et parfois quelques notes biographiques, toujours accompagnées d'une référence bibliographique. L'identification de certains étudiants ne lui a guère donné de peine: Rabelais², Nostradamus, François Miro, médecin des rois Henri II et Charles IX, le Bâlois Félix Platter, dont on a publié les notes de voyage. Mais l'éditeur n'a pas borné là ses recherches; grâce à des recoupements avec d'autres listes d'étudiants ou de médecins³, il a pu en reconnaître un grand nombre dont le nom n'avait pas atteint pareille notoriété. Trois index, indispensables d'ailleurs, viennent compléter cette publication: l'un pour les noms des patrons; un autre pour les noms des étudiants; un troisième pour les noms de lieux et leur identification⁴.

M. Gouron n'a pas cru bon d'apporter un commentaire au texte qu'il publie. Peut-être se réserve-t-il de le faire dans quelque autre publication? Il se borne à une page d'introduction pour expliquer la nature même du *Matricule*, et à une bibliographie. C'est dommage, car ce document me paraît apporter beaucoup plus qu'une simple nomenclature. Tout d'abord, la table des noms de lieux révèle ce que j'appellerai l'aire d'influence de l'Université de Médecine. Elle est très vaste, et s'étend à toute l'Europe, jusqu'en Roumanie, en Hongrie, en Pologne, en Allemagne du nord (Hambourg, Brême), à la Hollande; l'Angleterre et l'Ecosse y occupent une place importante. Le plus grand nombre des étudiants de l'Université de Montpellier sont originaires de la région avoisinante, c'est tout à fait normal; mais le nord de la France et l'Espagne en fournissent également un contingent considérable. Je me suis amusé à dresser une petite statistique des localités les plus souvent mentionnées: ce sont Mende et Rodez qui sont les premières (soixante-sept et soixante-quatre étudiants), puis Montpellier elle-même; mais ensuite Rouen (cinquante-six), Autun (cinquante-cinq),

² No 964, p. 60 (année 1530): la désignation de Rabelais comme patron, à deux reprises, en novembre 1537, puis en août 1539 (Nos 1248 et 1326) pose un problème dans la chronologie du grand écrivain; sa présence à Montpellier dans le premier cas semble certaine, car il est fait allusion à un examen passé devant lui; elle l'est moins dans le second cas.

³ M. GOURON s'est servi en particulier de la récente publication de H. G. WACKER-NAGEL, *Die Matrikel der Universität Basel*, 2 vol., Bâle, 1951 et 1956, dont les identifications ne sont pas aussi poussées.

⁴ Je me permets de signaler que l'index des noms d'étudiants comporte une ou deux lacunes. Dans celui des noms de lieux, on constate avec surprise que la ville d'Autun n'est plus en Saône-et-Loire, mais en Indre-et-Loire!

Embrun, Nîmes, Lyon, Bourges, Langres; la première ville étrangère est Saragosse (quarante); on trouve ensuite Le Mans, Clermont, Angers, Pam-pelune, Paris, Besançon, etc. On voit que, parmi les étrangers, les Espagnols dominant; très peu d'Italiens en revanche: trois Gênois, deux Napolitains. Les Suisses n'ont pas boudé Montpellier: j'en ai compté soixante-dix, dont vingt-quatre de Bâle et quinze de Genève; les autres sont de Zurich (cinq), d'Augst, de Saint-Gall (quatre); de Winterthour (trois); de Fribourg, de Lausanne, de Berne, du Valais, de Schaffhouse (deux); de Buchs, de Diessen-hofen, de Neuchâtel, de Rorschach, des Grisons (un). A quoi l'on peut ajouter encore quatorze étudiants de Constance.

Mais ce n'est pas seulement dans l'espace que le *Matricule* permet de mesurer l'importance de l'Université de Montpellier. C'est aussi dans le temps. Et c'est sur ce chapitre que je regrette l'absence de tout commentaire: je constate en effet une diminution extraordinaire du nombre annuel d'ins-criptions entre le début et la fin du XVI^e siècle; elle est de l'ordre de cinq à un. Au cours des premières années, entre 1503 et 1510, la moyenne est d'environ quarante immatriculations, et pendant les cinquante années qui suivent elle se maintient; entre 1550 et 1559, cinq cent treize étudiants se présentent à Montpellier, soit plus de cinquante par an; puis tout à coup, c'est la chute: trois cent trente-quatre dans la décade suivante (trois seule-ment pour l'année 1569), deux cents entre 1570 et 1579, cent seize entre 1580 et 1589; la fréquentation de Montpellier paraît toutefois reprendre dans les dernières années (trois cent soixante-dix entre 1590 et 1599). Com-ment s'explique ce dessin de la courbe, qui n'est pas un fléchissement, mais le témoignage d'une réelle décadence? L'épidémie de peste qui ravage la région entre 1579 et 1581 ne justifie que l'absence d'inscriptions en 1580, mais pas les quarante années de déclin. Est-ce un effet des guerres de religion? Ou simplement d'un enseignement qui n'était plus à la hauteur de ce qu'il avait été au temps de Rabelais. M. Gouron est mieux placé que quiconque pour répondre à cette question importante, et je souhaite qu'il le fasse sans tarder. Mais on voit d'ores et déjà l'intérêt extrême d'une telle publication; présentée avec la clarté et le goût que l'on connaît à l'éditeur d'*Humanisme et Renaissance*, elle rendra service aux savants de maintes disciplines: histoire de la littérature, des sciences, de la pensée profane et religieuse, de la société au XVI^e siècle.

Lausanne

Jean-François Bergier

WERNER NÄF, *Vadian und seine Stadt St. Gallen*. 2. Bd.: 1518—1551. *Bürger-meister und Reformator von St. Gallen*. Fehrsche Buchhandlung, St. Gallen 1957. 552 S. mit 9 Taf.

Der Verfasser des nunmehr abgeschlossenen Werkes war um 1922 von Traugott Schieß für den Gedanken einer wissenschaftlichen Vadian-Biogra-phy gewonnen worden und 1936 mit seiner Publikation über «Die Familie